



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

Extrait du compte-rendu de la plénière du 28 mars 2025

Date : 28 mars 2025

Présents :

Mme Adeline POUGET CUVELIER(visio)
M. Alain Christophe POMPIERE
M. César DELNATTE (visio)
M. David BELFAN
Mme Emma MODESTIN
M. Guillaume LALUBIE
M. Guillaume TOLLU
M. Guillaume VISCARDI
M. Maël DEWYNTER (visio)
Mme Mélanie HERTEMAN (visio)
M. Thomas BAUDRY (visio)
M. Régis DELANNOY
M. Rémi PICARD
M. Stéphane JEREMIE

Mme Françoise NEGOUAI (CTM)
M. Bruno LAZZARINI (DEAL)
M. Stéphan LERIDER (DEAL)

Excusés :

M. Alex ALLARD SAINT-ALBIN
M. Daniel PINELLI
Mme Elisabeth ETIFIER-CHALONO (mandat donné à M. Jean-Raphaël GROS -DESORMEAUX)
M. Francis DEKNUYDT (mandat donné à M. Régis DELANNOY)
M. Jean-François BERNARD (mandat donné à M. César DELNATTE)
M. Jean-Philippe MARECHAL (mandat donné à Mme Mélanie HERTEMAN)
M. Jeffrey BERNUS (mandat donné à M. Stéphane JEREMIE)
M. Patrick QUENEHERVE
M. Pascal SAFFACHE
Mme. Olivia URITY (mandat donné à Mme Mélanie HERTEMAN)

Absents :

M. Philippe JOSEPH
M. Jean-Raphaël GROS -DESORMEAUX.
M. Jean-Valéry MARC

Le quorum est atteint : 14 membres présents (sur 24 membres) et 4 procurations (valides).

La séance débute à 9h30

Ordre du jour :

1 - Validation du compte-rendu du 13/12/2025

2 – Présentation des listes de référence sols/ végétation et protocoles d'identification et de délimitation de zones humides – MNHM)

3 – Utilisation de l'ADN environnemental pour des suivis de la biodiversité en milieu d'eau douce - Thomas BAUDRY

4 – Point d'étape dossier UNESCO – Propositions d'APPG – PNRM/DEAL

5 – Présentation PNA Flore - DEAL/ CBMQ

6– Identification de rapporteurs pour dossiers à venir :

- Projet APPB Montagne Vauclin

- Évaluation plan de gestion des réserves naturelles nationales et nouveaux plan de gestion

7 - Point divers

1 - Validation du compte-rendu du 13/12/2025

Mme Mélanie HERTEMAN ouvre la séance et explique le retard du lancement de la séance du fait d'accidents sur la route.

Mélanie HERTEMAN fait un point récapitulatif sur le déroulement de l'ordre du jour et propose de mettre le compte-rendu à la validation des membres.

Le compte-rendu du 13 décembre 2024 est validé par l'ensemble des membres

2 - Présentation des listes de référence sols/ végétation et protocoles d'identification et de délimitation de zones humides – MNHM)

Étaient présents par visioconférence : Ghislaine FERRER, Marine PORTENEUVE, Guillaume GAYET, Vincent GAUTHIER.

La présentation est introduite par Ghislaine FERRER qui fait un rappel du contexte dans lequel s'inscrivent ces travaux.

Il s'agit d'une démarche en cours, pour étendre à l'ensemble des DROM, dont la Martinique, le cadre réglementaire d'identification des zones humides déjà en place dans l'hexagone (depuis 2008).

Ce chantier, piloté par le Muséum national d'Histoire Naturelle, vise à définir localement les critères (sol, végétation, eau) permettant de reconnaître une zone humide, conformément à la loi sur l'eau.

Des consultations territoriales avec les instances locales (CSRPN, comités eau et biodiversité) sont menées afin de recueillir leur avis et pouvoir échanger sur la démarche entreprise. L'objectif est d'aboutir à un arrêté spécifique par territoire d'ici fin 2025, accompagné de guides et formations pour les acteurs concernés.

Ghislaine Ferrer laisse la parole à Marine PORTENEUVE et Guillaume GAYET.

Marine PORTENEUVE présente le projet de renforcement de l'identification et de la délimitation des zones humides dans les DROM, en lien avec l'évolution du droit de l'environnement (Convention de Ramsar, loi sur l'eau de 1992, arrêté de 2008). Alors que les DROM étaient jusqu'ici dépourvus de protocoles et de listes de référence, ce projet vise à combler ce vide afin d'assurer une application équitable et efficace du droit.

Le travail a été mené en partenariat avec des experts locaux (Cirad, Inrae, conservatoire botanique, etc.) pour établir des protocoles standardisés d'observation des sols, de la végétation et des habitats, mais avec des listes adaptées à chaque DROM. Des campagnes de terrain ont été menées, notamment en Martinique, pour tester les outils, former les acteurs et affiner les méthodes.

Trois critères principaux sont utilisés :

- **Le sol**, avec recherche de traits d'hydromorphie (redoxiques, réductiques ou horizons histiques),
- **La végétation**, via la présence d'espèces indicatrices (absolues ou relatives) selon des règles précises,
- **Les habitats**, avec des typologies classées en fonction de leur lien aux zones humides.

Ces critères sont alternatifs : un seul peut suffire pour conclure à la présence d'une zone humide. La campagne de terrain a mis en évidence l'intérêt de croiser les critères, car aucun n'est infaillible seul.

Enfin, pour accompagner l'arrêté interministériel à venir, des formations (en ligne et en présentiel) ainsi que des guides pratiques (y compris illustrés) sont en préparation, afin de rendre les outils accessibles aux acteurs de terrain, même non spécialistes.

La séance se poursuit avec un échange entre les membres du CSRPN et M. Guillaume GAYET, répondant à leurs remarques et interrogations.

Mme MODESTIN évoque un site situé au niveau du canal du François, contenant de la vase intertidale, qu'elle considère comme un habitat très rare en Martinique (présent en Guadeloupe ou en Guyane) mais non répertorié dans les documents d'inventaire.

Guillaume GAYET précise que l'absence d'un site sur la carte d'échantillonnage ne signifie pas qu'il n'est pas reconnu comme zone humide. L'étude porte sur des critères écologiques, mais la liste des sites n'est pas exhaustive. L'habitat évoqué pourrait être répertorié sous une autre typologie (ex. : vasières exondables, présalés tropicaux) — voir pages 181-182 du fascicule 5.

Il est possible que le nom de l'habitat diffère, ce qui peut prêter à confusion, mais les caractéristiques écologiques sont bien prises en compte. La typologie utilisée est celle de Hoff, qui est ancienne et appelée à évoluer.

M. POMPIERE fait également remarquer les différences dans la représentation des tourbières en mangrove et des étangs bois secs en Martinique. Il demande d'inclure ces zones dans les relevés futurs et la clarification sur la terminologie entre *étang bois mort* (terme du fascicule) et *étang bois sec* (terme local, pour zones hyper salées).

Guillaume GAYET, reconnaît différence de terminologie entre territoires (ex. : "tanne" à Mayotte). Il suggère qu'un travail d'harmonisation des termes soit mené pour améliorer la compréhension locale et la vulgarisation.

Guillaume LALUBIE interroge Guillaume GAYET sur l'utilisation du MNT (Modèle Numérique de Terrain) pour repérer les zones humides.

Guillaume GAYET précise que le MNT (ex. : RGVATI) est bien utilisé dans un autre projet de cartographie des zones humides. En complément, un protocole de terrain (flore, sol, habitat) est nécessaire pour une délimitation réglementaire précise. Les deux outils ont des objectifs complémentaires : repérage général pour l'un et délimitation précise pour l'autre.

A l'issue des échanges, Mélanie HERTEMAN remercie les différents intervenants et propose aux membres un temps d'échange, puis une mise au vote.

Les membres du CSRPN délibèrent comme suit :

- 10 avis favorables avec recommandations,
- 6 avis favorables,
- 2 abstentions

3 – Utilisation de l'ADN environnemental pour des suivis de la biodiversité en milieu d'eau douce - Thomas BAUDRY

Thomas BAUDRY présente ses travaux de recherche autour de l'ADN environnemental (ADNe), une technique moléculaire innovante permettant de détecter la présence d'espèces dans un milieu donné à partir de simples échantillons d'eau. Cette méthode s'avère précieuse pour le suivi de la biodiversité en milieu d'eau douce, en particulier dans des écosystèmes fragiles comme ceux de la Martinique.

Son lien avec la Martinique remonte à 2018, lorsqu'il a effectué un stage de Master 2 sur l'écrevisse envahissante *Cherax quadricarinatus*, une espèce introduite pour l'aquaculture. Devant l'ampleur de cette invasion, il a poursuivi ce travail dans le cadre d'une thèse de doctorat (2019-2022).

Les résultats présentés s'articulent autour de plusieurs volets :

1) Cartographie de l'écrevisse envahissante :

- Grâce à l'ADNe, une actualisation précise de la distribution de *Cherax quadricarinatus* a été réalisée.
- Des expérimentations en aquarium (tests de prédation) et des analyses en laboratoire (isotopes stables) ont permis de mieux comprendre ses impacts écologiques.

2) Suivi d'espèces endémiques :

- Développement de méthodes ADNe pour suivre des espèces locales menacées comme l'anguille (*Anguilla rostrata*) et le poisson gale (*Anablepsoides cryptocallus*).
- Ces outils permettent de mieux cibler les efforts de conservation.

3) Détection d'espèces envahissantes :

- Utilisation de l'ADNe pour la détection précoce du pléco (*Hypostomus robinii*), une autre espèce invasive, aujourd'hui présente sur de nombreux cours d'eau.

4) Projet INCRUST (post-doctorat 2023-2024) :

- Ce projet vise à développer l'outil de metabarcoding ADNe pour un suivi plus global et plus régulier de la faune aquatique (poissons et crustacés) à l'échelle de la Martinique.

Thomas BAUDRY insiste sur les nombreuses applications de l'ADNe en écologie : cartographie des espèces, détection précoce des invasions biologiques, suivi des espèces menacées, et réponse aux

pressions environnementales. Cette méthode est prometteuse pour la gestion durable des milieux aquatiques et pourrait devenir un outil central dans les politiques de conservation.

4 – Point d'étape dossier UNESCO – Propositions d'APPG – PNRM/DEAL

Elsa PLACIDE et Andréa VILDEUIL du PNRM présente un point d'information sur la situation du dossier UNESCO, en lien avec l'inscription et l'extension du périmètre de la RBI des Pitons.

Elles mentionnent les points d'avancement suivants :

- Envoi de la note d'intention pour l'extension de la RBI Pitons en juillet 2024 par l'ONF.
- Objectif de finaliser l'arrêté d'extension de la RBI et le nouveau plan de gestion avant septembre 2025.
- Lancement d'une étude sur la gouvernance avec sélection d'un prestataire attendue d'ici la fin avril.
- Renouvellement du label Forêt d'Exception prévu pour le 23 juin, avec des actions complémentaires (expositions, réunions Lakou-UNESCO prévues en mai et juin).

La présentation s'est poursuivie par l'intervention de Stéphan LERIDER, qui devait initialement porter sur la présentation du projet d'APPG en lien avec UNESCO.

En l'absence des membres géologues pour des raisons indépendantes de leur volonté, Stéphan LERIDER propose d'ajourner cette présentation et propose une consultation dématérialisée. L'ensemble des membres sont favorables à la proposition.

5 – Présentation PNA Flore - DEAL/ CBMQ

Avant l'intervention du Conservatoire Botanique de Martinique (CBMQ), Bruno LAZZARINI souhaite introduire le sujet en rappelant que les plans nationaux d'action en faveur des espèces menacées sont des outils stratégiques et opérationnels pour assurer la conservation et ou le rétablissement dans un état de conservation favorable. C'est un outil de moyen ou de long terme, on parle de plans de 5 à 10 ans, qui n'a pas de portée contraignante, mais qui permet par contre une mobilisation collective et une meilleure coordination des acteurs.

Iraïs LOISEAU se présente et poursuit avec la présentation des différents PNA (12 espèces concernées) portés par le CBMQ

PNA 1 : Estrée de Saint-Pierre – *Hebecarpa ovata* :

- Nouvelle combinaison taxonomique validée (« *Hebecarpades ovata* ») basée sur l'expertise du Dr Pastore et publication associée.
- Campagne de prospection sur le terrain : aucune détection d'individus à l'état sauvage jusqu'à présent.
- Conservation ex situ : constitution d'un stock d'environ 200 individus en pépinière.
- Prévision de réintroduction in situ prévue après la période de Carême.

PNA 2 : *Acmea reclinata* et *Eugenia agripposperma* (espèces endémiques du Vauclin)

- Réalisation de campagnes de prospection ayant permis de découvrir de nouvelles stations (par exemple, la station Gros Vaisseau pour *Aechmea reclinata* et la station Vieilles-Citernes pour *Eugenia gryposperma*).
- Inventaires phytosociologiques effectués pour approfondir les connaissances sur les habitats.
- Collaboration prévue avec le CIRAD pour analyser les relations mycorhiziennes de *Eugenia gryposperma* (rapport en attente).

PNA 3 : Protection des 9 espèces rares des ripisylves de basse altitude

- Mise en place d'un protocole de suivi via des transects et quadrats (exemple de suivi réalisé à la station Fond-Manuel).
- Projet de lutte expérimentale contre les espèces envahissantes, notamment pour la gestion du bambou dans les ripisylves.
- Prévision d'une exposition au musée du Père Pinchon en juin, pour une durée d'un mois, visant à sensibiliser le public.
- Actions de restauration écologique et réévaluation des statuts de conservation prévues sur le long terme.

Faute de temps, les autres points à l'ordre du jour ne pourront pas être abordés, Stéphan LERIDER propose que ces sujets fassent l'objet de consultations électroniques dans les mois à venir.

Les membres du CSRPN sont d'accord avec cette proposition.

Mme Mélanie HERTEMAN lève la séance à 12h30.

La Présidente du CSRPN
Mélanie HERTEMAN